

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2021**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 36

Pouvoirs : 7

Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 18/03/2021

Le 25 mars 2021, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Fabien BIHLER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS, Charlotte LEGEAY, Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER.

Secrétaire de séance : Ingrid BESSON.

**OBJET : FINANCES – Indemnités perçues par les élus communautaires en 2020**

Vu l'article L5211-12-1 du CGCT

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des finances, des ressources humaines et de la mutualisation, rappelle que depuis l'entrée en vigueur de la loi dite « Engagement et proximité », tant les communes (CGCT, art. L. 2123-24-1-1) que les intercommunalités (CGCT, art. L. 5211-12-1) sont tenues de présenter un état annuel des indemnités brutes perçues respectivement par les élus municipaux et communautaires.

Ainsi, chaque année, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre établissent dorénavant un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de tout mandat ou de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la présente partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés.

Cet état est communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Il précise que concernant la CCDSV, cette obligation ne vise que les indemnités relatives aux mandats et fonctions que les élus communautaires occupent en qualité de conseillers communautaires.

L'année civile 2020 étant une année d'élection, il sera distingué :

- Les élus ne s'étant pas représentés ou non réélus ;

- Les élus ayant été réélus, pour lesquels il conviendra de cumuler les indemnités qui leur ont été versées au titre de l'année 2020 dans son entièreté ;
- Les « nouveaux » élus.

Liste des élus	Mandat CCDSV 01/01 au 08/06/2020	Mandat CCDSV 09/06 au 31/12/20	montant annuel brut CCDSV	Autres Mandats date de versement indemnités)	Montant annuel brut pour les autres mandats	Total indemnités annuelles pour 2020
GRISON Bernard	Président		9 217,87			9 217,87
COULON Brigitte	1ere Vice Présidente		4 096,83			4 096,83
DUTRUC Jacky	2e Vice Président		3 687,14			3 687,14
PECHOUX Marc	3e Vice Président		3 687,14			3 687,14
SIMMINI Richard	4e Vice Président		3 687,14			3 687,14
DUMOULIN Yves	5e Vice Président		3 687,14			3 687,14
REY Bernard	6e Vice Président		3 687,14			3 687,14
BEGUET Marie Jeanne	7e Vice Présidente		3 687,14			3 687,14
SANLAVILLE Annie	8e Vice Présidente		3 687,14			3 687,14
SERRAT Etienne	9e Vice Président		3 687,14			3 687,14
AUBERT Jean Claude	10e Vice Président		3 687,14	SCOT (VP fin 02/07/20)	1 077,80	4 764,94
PECHOUX MARC		Président	15 790,96			15 790,96
DUMOULIN YVES		1er Vice Président	5 263,65			5 263,65
BONTEMPS HESDIN CAROLE		2e Vice Président	5 263,65	SCOT (VP à c/ 01/10/20)	1 071,12	6 334,77
LAUTIER VINCENT		3e Vice Président	2 631,83	SYTRAIVAL (VP à c/01/10/20)	2 181,96	4 813,79
VALLOS FREDERIC		4e Vice Président	5 263,65			5 263,65
POMMIER DAVID		5e Vice Président	4 474,06	SIAH (PDT à c/ 01/10/2020)	1 534,25	6 008,31
PERNET Pierre		6e Vice Président	3 837,53			3 837,53
BERTHOMIEU STEPHANE		7e Vice Président	5 263,65			5 263,65
PACCAUD RICHARD		8e Vice Président	5 263,65			5 263,65
AUMONIER GABRIEL		9e Vice Président	5 263,65			5 263,65
NABETH PATRICK		10e Vice Président	5 263,65			5 263,65
GARNIER GILLES		11e Vice Président	5 263,65			5 263,65
SIMMINI RICHARD		12e Vice Président	5 263,65			5 263,65
ALBAN Didier				SIAH (VP à c/01/10/20)	796,56	796,56

Le Conseil communautaire :

- ✓ **PREND ACTE** de la présentation de l'état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil communautaire

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210325-2021C33-FI  
Affichage le :

**29 MARS 2021**

**29 MARS 2021**

A Trévoux, le 25/03/2021

Le Président,  
Marc PECHOUX

